Ulysse Dahiez Simon Burdy 07/12/2020

Maël Bizot Charles Chaudron

Ethique et Numérique

SEAMPAT

**Question 1 :**

**Non malfaisance : met-t-il le patient, ses proches ou tout autre acteur en danger ?**

**Rappel :**

Le principe de non-malfaisance est l'obligation de ne pas nuire et de ne pas blesser.

**Problématique :**

L’application seampat présente des dangers, et se doit de s’en protéger pour ses patients : les voici :

Le Piratage : Les informations des patients étant stocké dans des bases de données relié à l’ordinateur de ce dernier par à internet. Un hacker suffisamment doué pourrait se munir de ces données.

Le Hacker pour les revendre ou demander une rançon au patient pour ne pas les divulguer.

Dans le cas où il l’est divulguerai beaucoup de scénarios pourraient être néfaste au patient.

Cadre Professionnel :

L’employeur, Nous savons déjà que certains employeurs se renseigne sur les antécédant médicaux avant d’employer une personne, dans le cas où la personne prend des médicaments relatifs à une maladie qui, est susceptible d’être fréquemment en arrêt maladie, l’employeur pourrait de ce fait s’abstenir d’employer cette personne.

Cadre familiale / privé :

Contrairement à ce qu’on pourrait penser La famille n’est pas censé savoir tout les problèmes qu’un patient pourrait avoir, par exemple, dans le cas d’un avortement dans certain groupe d’individu, la femme est obligée d’être vierge pour le mariage, sinon elle est exclue du groupe. Si le groupe apprenait par le biais de cette application que cette femme aurait avorté. Sa vie pourrait prendre un très gros tournant.

Dans un second temps l’application permet pour le moment l’accès de ces données à tout le corps médical, et il se peut qu’un patient ne veuille pas que ses informations ne soient pas accessibles dans tous les hôpitaux.

**Axe de Solution :**

Pour protéger ses patients de ces danger, l’application doit avoir une sécurité rigoureuse.

Elle peut aussi ne pas renseigner les coordonnées du patient, ne passer que par des identifiants qui n’ont aucun lien avec le client et ne garder le lien entre ces identifiants et le patient que sur papier, ou sur des bases de données non lié à internet

Mais dans ce cas impossible d’avoir un service d’oubli de mot de passe, il faudrait obligatoirement se rendre en physique ou adresser un courrier pour récupérer les identifiants.

Pour l’accessibilité de l’application par tout le corps médical, la solution serait de mettre un code d’accès à cette application qui enregistrerait qui a consulté les informations et quand. Et de mettre un système de malus si un médecin consulte alors qu’il n’en avait pas l’utilité. Ce système pourrait mettre une pression au médecin pour qu’il ne puisse consulter. Il pourrait toujours consulter mais à ses risque et péril.

**Conclusion :**

Nous pouvons en conclure que l’application SEAMPAT, présente de nombreux dangers pour les patients, cependant nous avons aussi pu voir qu’elle offre beaucoup d’avantages, son principale étant la protection des données, stocker des informations. Je pense que certains axes de solutions pourraient donner une application suffisamment sécurisée.

**Question 2 :**

***Bienfaisance : quels sont les bénéfices du projet ?***

**Rappel :**

Le principe de bienfaisance permet de connaitre quelles sont les bénéfices du projet.

**Problématique :**

Nous cherchons à savoir ici, dans quel mesure l’application peut-elle avoir des impacts positifs sur l’utilisateur/patient

En lisant les caractéristiques de l’application, j'ai pu relever pas mal de points intéressant qui avait un impact positif sur les utilisateurs du logiciel que ce soit du côté des professionnel ou des patients qui l’utilisent

Dans un premier temps, une des grandes forces de ce logiciel et surtout une de ces caractéristiques principales, c’est qu’il permet une plus grande préservation de la santé des utilisateurs et donc de leur sécurité sous réserve que l'application soit utilisée correctement par les deux « partie »

De plus, le projet permet aux utilisateurs de participer activement à leur santé sans toucher à leur dignité ni entraver leur liberté. L’utilisateur est libre de choisir l’application ou non.

Un autre point positif de l’application réside en son concept même. En effet il résume les traitements pour chaque patient et permet donc aux patients eux même de consulter quels sont les médicaments qu’ils doivent prendre chaque jour. Cela se traduit donc par une charge mentale allégé car les patients n’ont pas à se souvenir eux même de leurs traitements puisque l’application s’en occupe pour eux.

Ce projet profite aussi à toutes les personnes qui l'utilise et qui ont un traitement car il facilite le travail des soignants et réduit les risques d’erreurs de traitements. Cela a une autre répercussion car s’il y a moins d’erreurs de traitements, il y a moins de cas de maladie ou d’hospitalisation lié à ces erreurs donc moins de dépenses à ce niveau-là. Il y aura aussi par la même occasion, moins de mort lié aux erreurs de traitements

Cela renforce d’ailleurs d’autant plus la confiance que l’on a à l’égard des professionnels de santé car, ils sauront mieux exercer leur profession s’ils ont toutes les informations nécessaires. La tâche des médecins est alors facilitée.

De surcroit, ce projet rend particulièrement plus simple la communication entre les différents professionnels de santé qui auront à s’occuper d’un patient. La source d’informations sera plus fiable et les risques d’erreurs seront donc ainsi limitée

**Conclusion :**

Le projet SEAMPAT, apporte des idées novatrices qui permettent aux professionnelles de santé et aux patients de mieux gérer les problèmes de santé et les traitements.

**Question 3 :**

***Autonomie : respecte-t-il l’autonomie du patient ? Etc.***

# Problématiques :

En cas de non-respect de l’autonomie des patients, Seampat pourrait rendre ces derniers complètements dépendants de l’application. Ils ne s’impliqueraient pas dans leurs santés, ce qui rendrait compliqué son maintien à un bon niveau.

Dans le cas contraire, si les patients sont trop autonomes, une maque de contrôle pourrait mener à des désastres sur leurs santés. Ils pourraient par exemple ne pas respecter les dosages, mentir ou se tromper sur les traitements qu’ils ont déjà pris ou sont en train de prendre, etc.

# L’autonomie avec Seampat :

Plusieurs points positifs sont à relever dans le projet Seampat.   
Premièrement, le patient est vecteur de l’information, c’est-à-dire qu’il est en partie responsable des informations à propos de sa santé que l’on trouve sur Seampat. C’est lui-même qui doit par exemple encoder ses informations personnelles, les traitements qu’il a pris ou qu’il prend actuellement.  
Cela a pour effet de responsabiliser le patient en l’impliquant dans sa santé et le tenir plus informé sur les traitements qu’il prend.  
Les nombreux supports sur lesquels Seampat fonctionne améliore aussi l’autonomie des patients. En effet, un grand nombre de personnes dispose d’au moins un support sur lequel Seampat est fonctionnel. Cela évite que quelqu’un qui ne dispose pas de beaucoup de matériel numérique de pouvoir tout de même utiliser Seampat chez lui, sans avoir à se rendre dans un endroit public ou chez une personne tierce pour effectuer des modifications sur son espace personnel Seampat.  
Enfin, la présence d’un guidage sous la forme d’une aide interactive sur l’application est un point fort pour l’autonomie des patients. En effet, ils pourront apprendre à se servir des outils proposés par Seampat pour les utiliser sans aide par la suite.

Par la suite, une fonctionnalité est à contrôler en fonctionnement réel de Seampat pour éviter de nuire à l’autonomie des patients. Il s’agit de la fonctionnalité qui permet d’adapter le nombre et la complexité des tâches à faire faire par le patient selon ses capacités à les effectuer. Il s’agit d’une très bonne fonctionnalité pour les personnes en difficultés avec le fonctionnement de l’application, mais il faut veiller à ne pas rendre trop de tâches automatiques pour respecter l’autonomie.

Pour terminer, certains points ont un effet négatif qui réduit l’autonomie des patients. Par exemple le fait que les notices des médicaments ne soient pas affichées aux patients n’est pas un bon point. Les patients devraient pouvoir y accéder pour connaître parfaitement le rôle et l’utilisation des médicaments.   
Il en est de même pour les effets secondaires qui sont eux cachés aux patients. Cet axe est à retravailler pour que les patients soient parfaitement au courant des risques même mineurs qu’ils encourent à prendre ces médicaments.

# Conclusion/Solutions :

Seampat respecte globalement bien le principe d’autonomie des patients qui sont ses utilisateurs. Ses principales forces sont la responsabilisation des patients en les rendant vecteurs de l’information ainsi que de leur apprendre à bien se servir de l’outil pour qu’ils ne soient plus dépendants d’autres personnes pour s’en servir.

Néanmoins il faut revoir certains aspects comme le fait que les patients ne puissent pas consulter les notices ou les effets secondaires des médicaments qu’ils prennent. La possibilité pour personnel médical de pouvoir accorder l’accès aux notices et aux effets secondaires serait une solution à prendre en compte.

**Question 4 :**

***Justice : est-il équitable ? Etc.***

Les populations qui auront certainement le plus de mal à utiliser cette application seront les personnes peu familiarisées avec l’outils informatique ou les personnes n’ayant pas ou peu accès à une connexion internet suffisamment bonne.

Un autre type de population qui pourrait être lésée par cette applications sont les personnes analphabètes ou partiellement analphabètes.

Ce projet semble équitable au niveau de son traitement car il permet à n’importe quels patients dont les médecins utilisent cette application de pouvoir vérifier leurs conseils et de suivre leurs ordonnances en limitant le risques d’erreurs.

A contrario l’apparition des données de santé en ligne ne fait qu’augmenter les risques de lecture des prescriptions médicamenteuses par des personnes autres que le patient. Le secret médical peut être plus difficile à conserver. Les conséquences pourraient entrainer de nombreux préjudices aux patients.